Si vous êtes élu.e, qu'entendez-vous faire pour promouvoir la mise en place de nouvelles modalités de gouvernance régionale permettant une réelle décentralisation des pouvoirs au Québec?
QUÉBEC SOLIDAIRE
Un gouvernement solidaire donnera aux instances de gouvernance locale et régionale les pouvoirs et les moyens nécessaires pour évaluer l'acceptabilité des projets industriels à forte intensité énergétique et hydrique sur leurs territoires, et pour faire des recommandations concernant les projets qui ne génèrent pas de bénéfices sociaux, régionaux ou environnementaux clairs. De plus, il soutiendra financièrement les municipalités et les chantiers régionaux d'adaptation des territoires exposés aux aléas climatiques, en confiant leur mise en œuvre à des instances de gouvernance régionale.
PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC
Outre mon idée d'initiative personnel décrite précédemment, le chef du Parti Libéral du Québec a émis l'idée de tenir des forums régionaux pour permettre à chaque région d'identifier les créneaux sur lesquelles elle veut se concentrer pour les 4 prochaines années. L'autre principe serait de différentier le traitement des dossiers par l'appareil ministérielles en fonction des réalités propres à chaque région. En ce qui concerne une structure régionale permanente de concertation et de développement, c'est une possibilité mais certaines défaillances des structures antérieures telle que les CRÉ devraient être corrigées. L'expérience des CRÉ a démontrer que dans plusieurs régions les CRÉ recréaient le shéma d'iniquité à l'intérieure m^me de la région; shéma qu'elles dénonçaient de la part du gouvernement du Québec envers ses régions. Mais tout est envisageables si les bon processus de reddition de compte et de contre pouvoir sont mis en oeuvre.
PARTI QUÉBÉCOIS
La prospérité du Québec nécessite que toutes ses régions disposent des leviers nécessaires à leur vitalité culturelle, sociale et économique. Le PQ propose une véritable décentralisation des pouvoirs et des ressources vers les régions. Nous voulons créer des instances régionales dotées d'une légitimité démocratique ainsi que d'une autonomie politique et financière adaptée à leur territoire. À ce titre, on peut s'inspirer d'instances ayant fait leurs preuves avant d'être abolies par les gouvernements précédents telles que les Conférences régionales des élus. Il faut passer d'une logique de décisions uniformes prises à Québec à une logique où les régions disposent des moyens de décider elles-mêmes de leurs priorités.
COALITION AVENIR QUÉBEC
Pas de réponse au questionnaire soumis par Solidarité Gaspésie
PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC
Pas de réponse au questionnaire soumis par Solidarité Gaspésie